

Compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2010

L'an deux mil dix et le onze mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur BOUCHER Joël, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs OTTAVY Christine, LYONNET Germain, DORAND Marie-Françoise, GAGNIERE Philippe, MEILHAC Joëlle, MONCEL Laurent, LAGARDE Brice, CHEVALIER Philippe, RIPPE Hervé, ROZIER Stéphanie, DAL GOBBO Gérard, MIRGUET-DAVID Odile, BREYTON Martine, DUFOUR Florence, FONTANELLE Michelle, AUBERT Monique, FIARD Cyrille, RUF Marie-Josèphe, ROUX Véronique, PLAISANTIN Richard.

Était excusée : Nathalie LARDELLIER a donné pouvoir à Philippe GAGNIERE

Secrétaire élu : Monsieur Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Avant d'examiner l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal des DIA déposées en mairie.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2009 :

1- Budget Assainissement :

Les dépenses d'exploitation 2009 s'élèvent à 87 202.62€, les recettes d'exploitation à 109 488.96 €. Les dépenses d'investissement 2009 ont été réalisées à hauteur de 135 085.48 € et les recettes d'investissement à 147 948.46 €.

Les comptes administratif et de gestion 2009 pour le service assainissement sont adoptés à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote du CA.

2- Budget communal :

Les dépenses de fonctionnement 2009 s'élèvent à 1 782 141.71€, les recettes de fonctionnement à 2 630 048.84 €.

Les dépenses d'investissement 2009 ont été réalisées à hauteur de 888 357.51 € et les recettes d'investissement à 2 249 546.24€.

Les comptes administratif et de gestion 2009 pour le service assainissement sont adoptés à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote du CA.

Les documents budgétaires correspondant sont consultables en mairie.

BUDGETS 2010

1- Budget Assainissement :

Il est voté à l'unanimité des votants le budget primitif suivant :

- Section d'exploitation : 569 195.94 € en dépenses et en recettes,
- Section d'investissement : 556 943.76 € en dépenses et en recettes.

2- Budget Communal:

Il est voté à l'unanimité des votants le budget primitif suivant :

- Section de fonctionnement : 3 310 112.11 € en dépenses et en recettes,
- Section d'investissement : 1 858 545.88 € en dépenses et en recettes.

Les documents budgétaires correspondant sont consultables en mairie.

AFFECTATION DES RESULTATS 2009 :

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009 du **service assainissement**,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, s'élevant à **31 004.55 €**

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves à l'article R1068 de 26 582.35 € ,
Report en exploitation à l'article R002 4 422.20 €.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009 de **la commune**,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, s'élevant à **1 347 394.88 €**

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves à l'article R1068 de 589 237.77 € ,
Report en exploitation à l'article R002 de 758 157.11 €.

TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :

VOTE les taux d'impositions suivants (identiques à ceux de 2009):

Taxe d'Habitation	4.73 %
Taxe Foncier Bâti	7.97 %
Taxe Foncier Non Bâti	20.55 %

CREDITS DE FONCTIONNEMENT AUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE POUR 2010 :

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide les crédits de fonctionnement pour les écoles, pour 2010 comme suit :

Dotation par élève : 60 €

Coopérative scolaire

Maternelle: 200 €

Elémentaire: 200 €

Achat de revues et d'albums pour la BCD

Maternelle: 350 €

Elémentaire: 550 €

Crédit de direction et photocopies pour associations

Maternelle: 300 €
Elémentaire: 400 €

Achat de matériels spécifiques pour les récréations

50€par classe X10 élémentaire: 500 €

Financement des transports en car

Maternelle: 1 000 €
Elémentaire: 600 €

TAXE DE RACCORDEMENT A L'EGOUT

Par délibération du 27 janvier 2005, le conseil municipal avait doublé le montant de la taxe de raccordement à l'égout et l'avait fixé à 800 €.

Il est proposé de porter, à compter du 1^{er} avril 2010, le montant de cette participation à 1000 euros. Cette participation s'applique au logement que la construction soit de type individuel ou collectif Les recettes correspondantes seront encaissées au budget assainissement.

A l'unanimité des votants, la taxe de raccordement à l'égout est fixée à 1000 € à compter du 1^{er} avril 2010.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2010, pour embaucher l'agent contractuel chargé de la comptabilité.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2010.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2010.

REPRISE DE CONCESSIONS

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance,

- du procès-verbal en date du 18 septembre 2006, constatant l'état d'abandon des concessions ci-dessous énumérées,
- de la notification faite aux héritiers et du certificat d'affichage dudit procès-verbal,
- du deuxième procès-verbal en date du 2 février 2010 affiché au cimetière et à la mairie pendant un mois à partir du 2 février 2010,
- de la notification faite aux héritiers et du certificat d'affichage et dudit procès-verbal,

DECIDE la reprise par la commune des concessions abandonnées figurant sur les procès-verbaux précités, à savoir :

Plan	N° acte	Type	Nom Prénom	date de l'acte
J 18	6	Perpétuelle	CHOLLET Jean-Pierre - CHAPOULET Claude	10.09.1871

J 01	90	Perpétuelle	CLUGNET Charles	04.07.1934
J 19	26	Perpétuelle	CONVERT Pierre	24.08.1883
I 05	85	Perpétuelle	DUTANG Etienne	21.05.1926
A 25	8	Centenaire	GEOFFRAY Fleury	05.03.1931
I 02	88	Perpétuelle	SIMON Léon	06.07.1926
I 06	84	Perpétuelle	TRONCY Louis	01.12.1925
F 31	393	Trentenaire	ADAM Hélène	24.04.1974
F 36	387	Trentenaire	DIOLI Robert	10.10.1972
D 02	233	Trentenaire	DUTREVE Marius	16.11.1974
F 32	392	Trentenaire	MARCHAND Raymond	28.01.1974
F 37	386	Trentenaire	VARVARANDE Joseph	29.04.1972

Et autorise le Maire à faire le nécessaire à cet effet.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE :

Joëlle Meilhac présente le rapport d'activités de la bibliothèque pour 2009.

QUESTIONS DIVERSES

CCMOA : désignation de deux élus pour représenter la commune au sein de la commission de transfert de charges – voirie : Joël Boucher, Germain Lyonnet.

Travaux passage à niveau Quincieux/Chasselay : à compter du mois d'avril, les travaux faits par la SNCF seront entrepris la nuit.

Caisse d'épargne : des travaux de réhabilitation seront lancés. Le bureau sera installé provisoirement place de l'église.

JEC : un nouveau système de dépollution est validé par la Préfecture.

Gravières : la société Plattard souhaite créer une commission d'étude pour examiner son projet d'implantation. La participation des élus est sollicitée.

Un débat est entamé sur l'opportunité pour la Commune de participer à une telle commission. Laurent Moncel et Philippe Gagnière représenteront la commune.

SYDER : réduction de la prise en charge financière des travaux par le SYDER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire